

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 6

Artikel: Jacquemard le sonneur
Autor: J.-F.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

total de 24,704 criminels libérés de la maison de détention de Colbuthfields, nous en avons fait rentrer 5,000 dans la bonne voie.»

Résultat magnifique et tout à la louange de cette *mission* vraiment chrétienne et dont l'exemple mériterait d'être suivi en France où il y a tant de récidivistes.

Trouver du travail aux prisonniers libérés, leur fournir des outils, un gite, tel est le but principal des hommes de bien qui ne reculent devant aucune peine pour arriver à leur but.

C'est ainsi que M. Whateley se rend chaque matin, à l'heure où l'on renvoie les prisonniers qui ont terminé leur temps, à la porte de la prison de Colbuthfield. Il les invite à déjeuner avec lui, leur donne des conseils pratiques et l'appui de la *mission* est acquise à tout condamné qui s'engage à rentrer dans la droite ligne.

Qui a bu boira, qui a volé volera, me direz-vous. C'est vrai ; aussi M. Whateley ne se glorifie-t-il pas d'avoir toujours réussi. Nombre de ses protégés sont en récidive.

— Bah ! dit-il, ils suivront peut-être mes conseils quant à leur prochaine sortie de Colbuthfield ils retrouveront, à la porte de la prison, leur vieux secrétaire tout prêt à les emmener déjeuner.

On me dit que sur les trois cents voleurs invités au banquet de Little Wild Street, un dixième au moins est allé, le lendemain, signer *temperance pledge* (serment de renoncer aux spiritueux) et demander qu'on voulût bien les aider à trouver du travail.

Je ne saurais en vérité trop louer les organisateurs, parmi lesquels se trouvent un grand nombre de membres du parlement et de magistrats. M. Flowers entre autres, le juge de Bow-Street, qui présideit le dernier meeting.

C'est lui qui nous racontait ce mot profond d'un faussaire récemment amené devant son tribunal sous la prévention d'avoir falsifié un billet de 5 liv. sterling.

— Comment se fait-il, lui dit M. Flowers, après avoir examiné le faux billet, qu'avec votre talent vous n'ayez pas plutôt imité une *bank note* de 10 liv. sterling.

— Que voulez-vous, Votre Honneur, répond le prévenu, je n'avais pas de modèle !

Jacquemard le sonneur.

Je suis Jacquemard, c'est moi qui frappe les heures aux horloges ; ma demeure est dans les anciennes tours séculaires. On m'a représenté sous la forme d'un automate, en chevalier armé sonnant les heures. Si vous désirez connaître mon histoire, je vais vous la conter.

Mon nom de Jacquemard vient incontestablement de Jacques, mais plus particulièrement de Jacquême, nom de saint (en latin *Jacobus*), d'où dérivent aussi *Jacquemet*, *Jacquemin*, *Jacquemot*. La terminaison *ard* de mon nom est une augmentation redoublante, qui résonne aussi bien que mes heures,

comme les mots : *criard*, *gueulard*, *beuglard*, *heulard*. La preuve que mon nom dérive bien de Jacques se trouve dans le fait qu'à Lille (France) la cloche de la retraite du soir s'appelle encore *Jacquart*, témoin le vers suivant du chansonnier Desrousseaux :

Comme j'intindos sonner Jacquart,
A m' mason, j'm ai sauvé sans retard.

Mon nom viendrait-il de la Jacquerie, de ce soulèvement des paysans contre les seigneurs en France, de l'an 1358 ? Mais cette dénomination est venue du nom populaire de Jacques Bonhomme donnée aux paysans, comme l'anglais s'appelle John Bull. Mon nom de Jacquemard est antérieur à la Jacquerie, puisqu'en 1302 le Jacquemard qui sonnait les heures à Cambray fut pris et transporté à Dijon. Celui-là devait être un de mes ancêtres !

Plaisanterie à part, la vérité sur mon origine, la voici. De bonne heure le mot *jacque* (dont *Jacquemart* est l'augmentatif) a désigné ce qui était bruyant, à commencer par le geai et le merle. *Jacquot* est également le surnom de la pie et du perroquet, grands tapageurs. De *jacque* (geai) est venu notre verbe *jacasser*, pour parler beaucoup ; on dit aussi vulgairement *barjaquer*. Ce nom a aussi été donné aux rebelles et aux mutins, gens remuants et tapageurs. *Jacque* doit donc être pris dans le sens de très bruyant ; c'est pourquoi on a donné le nom de Jacquemart au marteau retentissant d'une grande horloge, et, par extension, à l'automate qui tenait à sa main le marteau frappant les heures. Si *Jacque* signifie babillard, *mart* pourrait être une abréviation de marteau : nous aurions alors pour *Jacquemart* la signification de marteau babillard.

J.-F. P.

(*Extrait de Lorédan Larchey*)

Le Toupin.

Lo municipau Cretson qu'avâi on bio troupé dè vatsès, étai foo po la senailléri ; assebin quand montâvè, fasâi rudo bio vairè et oûrè passa son troupé que sédiâi lo fretâi avoué sa dâtse, et dè bio savâi que Cretson allâvè adé on bet po oûrè pe grand teimps sa balla senéri, kâ n'ia vai pas 'na bête que n'aussè sa senaille : toupins, cllossettès, carrâiès, tapès, toupenets, y'ein avâi dè totès lè sortès et dè totès lè grantiâo. Lè guelins et lè se-neaux étiont po lè faîs et po lè mutons. Assebin tot lo plisi dè Cretson, quand lè vatsès étiont redècheindiè dè la montagne, étai dè lè mena et dè lè ramenâ d'ein tsamp iô lo bovâiron lè gardâvè. Ma fai l'hivai, quand lè vatsès étiont à la retse, adieu lè senaillès. Ne laissivè qu'on toupenet à n'on petit vé et reduisâi totès lè z'autrè ào grenâi, iô l'étiont peindiès à duè pertsès. On dzo, contrè lo bounan, ne sé pas se Cretson s'einnöyè et se l'avâi lo « mau dâo pâyi » dâi cllossettès, mâ tantiâ qu'onna vêprâo on oût on brelan dâo tonaire pè lo grenâi. Lè vallets vont vairè que y'avâi : l'étai tot bounameint lo municipau qu'avâi à tsaquè man iena dâi pertsès, que tegnâi coumeint on bet dè suvire, et que lè semottâvè po férè senailli tot lo comerce.